

« Sportculture 2020 » vecteur d'ambitions citoyennes



Sport-Culture comme remède à la ségrégation urbaine

Efficiente au sein des quartiers et transposée au niveau de l'école, la ségrégation urbaine est issue d'un processus de sécession territoriale où chaque fraction de classe sociale cherche à se démarquer de celles qu'elle considère comme inférieures.

En promouvant une plus grande mixité sociale, la plupart des collectivités territoriales tentent de désamorcer les sources d'inégalités provoquées par cette ségrégation urbaine. Parmi les dispositifs mis en œuvre : la réalisation d'un pourcentage conséquent de logements sociaux dans les programmes de construction et la recherche d'un équilibre social au sein des écoles. Des dispositifs essentiels pour avancer vers une réduction de la ségrégation urbaine mais dont l'efficacité manquerait d'opérationnalité si elle n'était pas associée, pour les enfants, à de réels accompagnements individuels.

Un accompagnement que le docteur en économie Éric Maurin résume dans son ouvrage « Le ghetto français » * : « *C'est en atteignant les individus que l'on transformera le territoire - et non l'inverse - et que l'on parviendra à atténuer l'extraordinaire anxiété qui traverse la société française depuis une vingtaine d'années* ». Un accompagnement que « Sportculture 2020 » estime relever nécessairement de politiques publiques territoriales qui soient tournées prioritairement vers les enfants et qui puissent leur procurer des terrains de socialisation complémentaires à ceux de l'école.

Parmi ces terrains, les lieux de pratiques sportives et culturelles, que gèrent la plupart des associations et des clubs. Des lieux pour lesquels la clef d'entrée ne saurait être dépendante du quartier d'habitation des parents mais bien de la passion d'enfants ayant envie - ou à qui on a donné envie - de pratiquer une activité. Pour ces enfants, après quelques séances d'entraînements ou de répétitions il est peu probable qu'il soit question de « ségrégation » au moment d'attaquer un solo dans un groupe de jazz ... au moment de donner la réplique dans une pièce de théâtre ... au moment d'effectuer une passe décisive permettant d'inscrire le but victorieux.

Si les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour s'assurer de la diversité d'accueil au sein des associations et des clubs qu'elles subventionnent, elles ont également un rôle à jouer au niveau de la conception, de la gestion et de l'animation d'espaces urbains, positionnés au cœur des quartiers, qui doivent faciliter les rencontres et susciter l'épanouissement des enfants susceptibles de subir les conséquences d'une ségrégation urbaine (Cf. « *Le Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives* » consultable sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>).

Même si les remèdes permettant de minimiser les conséquences de la ségrégation urbaine se révèlent beaucoup moins coûteux que les aides sociales engendrées par leur « non mise en œuvre »; il n'en demeure pas moins que ces remèdes relèvent d'une réelle volonté politique. Une volonté que même une ville comme Medellin sait aujourd'hui mettre en œuvre à partir des « Unités de vie articulées » qu'Erik Orsenna décrit dans l'ouvrage « Désir de villes » *2 : « Elles s'installent dans des terrains accidentés, à l'articulation entre les communautés marginalisées. Elles transforment un espace fermé en nouvelle polarité : plates-formes mutualisées, terrains de sport, espaces publics et récréatifs, salles de cours et de quartier et promenade publique jusqu'au centre-ville, accessible par tous. Ici on joue ensemble et on articule les communautés ».

A côté d'une telle volonté politique et humaniste, les gouvernances d'accompagnement que nous avons la possibilité de mettre en œuvre en France pour les générations montantes deviennent un « minimum » qui requiert :

- Un engagement pérenne de l'Etat vis à vis des petites collectivités, afin qu'elles puissent assurer l'accompagnement éducatif que constituent les activités périscolaires et leurs liens avec les associations sportives et culturelles,
- Un engagement des grandes collectivités afin qu'elles assurent ces accompagnements éducatifs et qu'elles organisent ou indemnisent le transport des enfants se rendant, à l'issue de leurs cours, vers leurs lieux de pratiques sportives et culturelles,
- Un engagement de ces mêmes grandes collectivités afin qu'elles construisent et qu'elles fassent vivre les centralités urbaines qui vont recoudre les tissus urbains (Cf. Lettre de novembre 2017 accessible sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>) et devenir ainsi des remèdes efficaces contre la ségrégation urbaine.

* Edition « Seuil » - La république des idées - *2 Edition « Robert Lafont » - Mars 2018

« Héritage sportif et dynamique patrimoniale »

Parmi les objectifs de cette conférence qui se déroulera à Bordeaux du 29 au 31 octobre 2018 :
L'inscription du patrimoine sportif en tant que réel projet scientifique et sociétal

22^e CESH – 14^e SFHS

Bordeaux 29-31 octobre 2018

Héritage sportif et dynamique patrimoniale



université
de BORDEAUX



Informations accessibles sur : <https://www.colloque-bordeaux2018.eu/comite-dorganisation/>

« D'Clic »

L'association strasbourgeoise D'Clic regroupe des personnes de toutes origines qui partagent la conviction que la diversité et la jeunesse issue des quartiers populaires sont une chance pour la France et un atout précieux pour relever le défi de demain.

Cette association a pour objet d'œuvrer auprès des jeunes afin de les aider à choisir une orientation scolaire positive et réussie. Elle encourage et renforce la réussite scolaire ainsi que l'égalité des chances dans l'orientation scolaire et professionnelle des élèves habitant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. <http://www.d clic.asso.fr/presentation/>

Information transmise par l'ambassadeur « Sportculture 2020 » Emmanuel Thouary